

Somme : la ministre Aurore Bergé en visite chez Serdym



Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

La ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes a visité l'entreprise de reconditionnement de verre Serdym, installée à Embreville. Depuis la crise sanitaire, cette dernière a adapté ses horaires afin d'équilibrer les temps de vie des salariés. Compte-rendu.

À l'occasion de la Semaine de l'industrie, Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, s'est d'abord rendue, ce 20 novembre, au lycée du Vimeu de Friville-Escarbotin, qui accueille le premier micro-lycée de France dédié à la métallurgie. Elle a ensuite poursuivi sa journée dans la Somme par la visite de l'entreprise Serdym, implantée à Embreville. Créée en 2012, cette structure, dédiée au retrillage verrier, parfumerie et cosmétique, emploie 56 salariés, dont 80%

de femmes. Les horaires de travail ont été repensées.

«Pendant le Covid, nous devions éviter le rapprochement. Nous avons donc adapté les horaires avec une équipe travaillant de 6h à 13h30 et une autre de 7h45 à 15h», explique Florence Vaz Pontifice, co-gérante de Serdym. L'organisation temporaire séduit. *«En sortant de la crise sanitaire, les employées ont demandé à conserver ces horaires, car beaucoup sont mères et cela leur permettait de mieux équilibrer leur vie professionnelle et personnelle»,* poursuit la co-gérante de Serdym. Après une période de test, ce mode de fonctionnement a été maintenu. *«C'est devenu notre point fort. Les salariés viennent chez nous pour cela, ainsi que pour notre fort attachement aux relations humaines»,* complète Sophie Roquet, co-gérante de Serdym.

Améliorer les conditions de travail

Chaque mois, entre 5 et 6 millions de flacons sont vérifiés sur le site d'Embreville. *«Les fabricants nous confient leur production. Nous sommes chargés d'assurer la qualité en retirant tous les contenants présentant des défauts»,* détaille Florence Vaz Pontifice. *«C'est un travail qui demande beaucoup de minutie, de concentration et de dextérité»,* précise Sophie Roquet.

Les marges étant très faibles, les trieuses sont rémunérées au Smic. *«Il est impossible d'aller au-delà. L'adaptation des horaires est un moyen d'améliorer leurs conditions de travail et de les fidéliser aussi»,* observe Florence Vaz Pontifice. En fonction de leurs besoins, les salariés choisissent de commencer à 6h30 ou à 7h45. *«C'est vraiment cela qui m'a convaincue de venir ici. C'est plus pratique pour récupérer les enfants et passer du temps avec eux»,* confie Laura, en poste depuis quatre ans et mère de deux enfants de 10 et 13 ans.

Faire progresser l'ensemble de la société

Cette organisation est saluée par Aurore Bergé, qui souligne que les femmes ne sont pas les seules à en bénéficier. *«Un jeune père a également postulé ici pour bénéficier de ces horaires. Lorsque l'on fait progresser les femmes, on fait progresser toute la société en réalité»*, souligne-t-elle. Selon elle, cette entreprise est la preuve vivante qu'il est possible de féminiser les métiers de l'industrie. *«Il est important d'avoir un vivier suffisant à l'intérieur des sites de production pour faire évoluer les choses»*.

Aurore Bergé rappelle, au passage, quelques chiffres significatifs. *«En moyenne, dans l'industrie, 30% des salariés sont des femmes. Nous avons besoin des femmes à tous les échelons, dans les métiers techniques, d'opératrices... Des métiers où il peut y avoir des évolutions de postes et de carrières»*, assure-t-elle. L'objectif de la ministre est de continuer à déconstruire les idées reçues et ce, dès l'école primaire. *«C'est pour cela que nous avons modifié la formation des enseignants»*, précise-t-elle. La ministre a conclu en annonçant que, dans la Somme, 100% des enseignants de 3^e seront formés aux métiers de l'industrie.